

**Liste des candidats déclarés admis au Certificat d’Aptitude aux Fonctions d’Instituteur ou de
Professeur des Écoles Maître Formateur (CAFIPEMF)
Session 2026**

Vu le procès-verbal du jury du 23 avril 2026,
Est déclarée admise à l’épreuve facultative complémentaire de spécialisation, session 2026, en
application de l’article 20 de l’arrêté du 4 mai 2021, l’enseignante dont le nom suit :

Spécialité : Langues vivantes étrangères

Madame MOURNETAS Emilie

Clermont-Ferrand, le 23 avril 2026
Le Président du jury,

Signé

Laurent DELAUME